

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2017 A 19 HEURES 30

Présents : M.GAUDUCHEAU D.MARIONNEAU C.DANIAU M.COTTEREAU J.FERRAND
M.P.GABILLEAU L.PACREAU H.MOLINARI Ph.TESSIER F.GLUMINEAU L.GENTREAU
F.LAMY S.GRAY C.BIRON H.BEAUDOUIN N.DA SILVA A.S.DE JESUS

Absent excusé : P.Y.DREILLARD

Secrétaire : D.MARIONNEAU

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu de la réunion du 20 décembre 2016. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu est approuvé.

1) **OUVERTURE DU CREDIT D'INVESTISSEMENT BUDGET 2017**

Dans l'attente du vote du budget primitif, Monsieur le Maire propose de faire une ouverture de crédit pour l'investissement, à hauteur maximale de 25% des dépenses d'investissement de 2016.

Accord du CM.

2) **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017**

Monsieur le Maire propose les principaux engagements suivants pour 2017 :

En investissement :

- 1 – poursuite du projet de revitalisation u centre bourg
- 2 – poursuite des travaux de la rue du Petit Paris
- 3 – déconstruction de la salle Le Coteau et de l'école Saint Pierre
- 4 – clôture du Stade
- 5 – réhabilitation des sanitaires à l'école publique

En fonctionnement :

- 6 – travaux divers voirie et bâtiments
- 7 – recrutement pour le remplacement de Francette KIMMEL

3) **REVISION DU LOYER DU LOGEMENT DE LA POSTE AU 01.02.2017**

Le loyer actuel est de 400 € mensuel plus 100 € de charges d'eau et gaz avec régularisation des sommes versées à chaque fin d'année.

Le loyer actuel est identique au loyer de l'année 2015.

Le CM décide une augmentation de 2% soit un loyer mensuel de 408.00 € à compter du 1^{er} février 2017.

4) DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR LA REHABILITATION DES SANITAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE

Ce projet est éligible à la DETR 2017.

Montant de l'opération : 41 075 € HT soit 49 290 € TTC.

Possibilité d'une subvention de 20% à 30%.

Accord du CM.

5) DEMANDE DE SUBVENTION « PACTE REGIONAL POUR LA RURALITE » POUR SANITAIRES A L'ECOLE PUBLIQUE

Pour ce même projet, une demande de subvention peut être sollicitée à la Région à hauteur de 10% sur le montant H.T.

Accord du C.M.

6) RENOUVELLEMENT CONTRAT TRAVAIL CAE

Il s'agit de renouveler pour 6 mois soit jusqu'au 31 août 2017 le contrat de travail de Myriam CANTET au service périscolaire à raison de 20 heures par semaine annualisées.

Accord du CM.

7) AVENANT ASSISTANCE TECHNIQUE STATION EPURATION 2017

Monsieur le Maire indique que cette assistance technique est assurée par le département suivant une convention de 2013 :

- Métrologie et suivi de l'auto surveillance, rapport annuel, réunions.

Montant prévisionnel des prestations : 809.60 € H.T

Accord du CM.

8) CONVENTION CLUB DE MECENES POUR SUBVENTION TRAVAUX DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle la convention signée avec la Fondation du Patrimoine.

Le Club des Mécènes souhaite abonder à hauteur de 5 000 € sous condition d'une collecte d'au moins 5% sur 16 621 € (plancher de l'église)

Le CM autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

9) DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MOUTIERROIS TALMONDAIS

Monsieur le Maire propose de désigner les représentants suivants :

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Titulaires : M.P. GABILLEAU – Jean FERRAND

Suppléants : Hélène BEAUDOUIN – Nadine DA SILVA

CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) :

Commissaire : Michel COTTEREAU

Commission Intercommunale pour l'Accessibilité :

Titulaire : Daniel MARIONNEAU

Syndicat Mixte Marais Poitevin – Bassin du Lay :

Suppléant : Michel COTTEREAU

Commissions thématiques intercommunales :

Finances : Marie-Paule GABILLEAU

Développement économique : Daniel MARIONNEAU

Territoires : Jean FERRAND

Environnement : Laurent PACREAU

Réseaux et infrastructures : Jean FERRAND

Affaires sociales : Claudie DANIAU

Entretien : Michel COTTEREAU

Déchets ménagers : Daniel MARIONNEAU

Equipements sportifs et culturels : Francine LAMY

Communication et promotion du tourisme : Solange GRAY

Administration générale / personnel / fusion : Marcel GAUDUCHEAU

10) DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Quatre déclarations d'intention d'aliéner ont été déposées à la mairie afin que la commune fasse valoir son droit de préemption urbain si nécessaire :

- Vente d'un terrain de 1162 m² au lotissement Les Plantes d'Hoiré appartenant à Vendée Aménagement
- Vente du local rue des Tourterelles appartenant à la SCI L'Espérance
- Vente de la maison et commerce rue des Tourterelles appartenant à Mr et Madame GRELIER Dany et Florencia
- Vente de la maison à la Baffardière appartenant à Mr ROSSIGNOL Raymond

La commune renonce à son droit de préemption pour ces quatre déclarations.

11) DIVERS

. Remplacement d'un adjoint d'animation : délibération rattachée à la réunion du 20 décembre 2016 en raison de l'arrêt maladie de Mme GIRAULT M. Elisabeth

. Création d'un emploi temporaire au secrétariat : 21 candidatures reçues, 5 entretiens professionnels sélectionnés.

Madame Christelle LEBAS demeurant à ANGLES est recrutée comme rédacteur sur le grade de rédacteur principal de 2^e classe en contrat déterminé de 3 mois à compter du 2 février 2017.

. Convention SYDEV : remise à niveau de l'éclairage public 2017. Total de la Contribution : 4 607.90 €

. Convention avec la commune de SAINT VINCENT SUR GRAON : possibilité de recourir à des agents d'une autre commune qui ont la formation CACES. Accord du CM pour convention

. Informations sur La Poste : nouveaux horaires, facteur guichetier

. Le Conseil Municipal propose la location de barnums et friteuse à compter du 1^{er} février 2017 et fixe les tarifs suivants :

Barnums : location : 25€ / caution : 300 €

Friteuse : location : 40 € / caution : 300 €

Une convention sera passée entre la collectivité et les utilisateurs.

La prochaine réunion de Conseil Municipal aura lieu le 7 mars 2017 à 19H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 40.

Le Maire,

M. GAUDUCHEAU